

PROCÉDURE JOUETS

Pierre est valoriste, référent de la catégorie Jouets.

Une très grande vigilance s'impose sur le contrôle des jeux ou jouets.

La propreté, le bon état et le bon fonctionnement sont essentiels pour la revente de ces jouets de seconde main.

Ceux-ci doivent être impeccables et complets.

Une bonne pré sélection et un bon contrôle sont les clefs de l'excellente réputation des jouets que nous vendons.

1 - LA PESEE

Les jouets sont pesés et le poids noté dans la catégorie « Jouets » sur le logiciel de pesée (ordinateur du CDD), selon leur provenance (Cuneix, Pornichet, SMDG, AV), et en respectant 3 flux différenciés :

- Les jeux d'intérieur
- Les jeux d'extérieur
- Les jeux de société

En déchèterie, faire des caisses/sacs en fonction de ces 3 catégories de jouets, afin de faciliter le travail au stock.

Une fois pesés, placer les caisses et/ou sacs de jouets à « l'arrivage jouets », au bout du rayon jouet, le long des baies vitrées.

2- TRI ET VALORISATION

A côté de « l'arrivage », un espace est dédié au tri et à la valorisation, puis un autre à l'étiquetage. En effet, au CDD, le travail s'effectue de la droite vers la gauche :

Arrivage – Tri/Valorisation – Etiquetage/Prix

Commencer par la droite donc : prendre les sacs un à un ou désemplir les caisses une par une.

Une fois triés, il faut étiqueter les boîtes / jouets (une étiquette « CT OK » plus une autre vierge) et les placer impérativement sur la gauche de la table en attente de prix par un(e) salarié(e).

Si nécessaire, des lots sont faits dans des sacs congélation.

Remarque : parfois, certains jeux sont incomplets mais jouables quand même, il faut le noter sur une étiquette, à coller sur la boîte.

Remarque : des caisses de jeux et puzzles à contrôler sont faites (3 caisses toutes les 2 semaines à peu près) et envoyées à la boutique pour l'ESAT Océanis (qui passe un mardi sur 2).

Il existe des procédures différentes en fonction des différentes typologies de jouets :

- ❖ **Les peluches** : étiquette autour du cou (prix à la pièce en fonction de la taille) sont rangées directement sous les étagères du stock dans les contenants dédiés.
- ❖ **Les poupées Barbie, Ken, plus vêtements**, prix génériques en boutique.
- ❖ **Les Playmobil/petites figurines par thème (animaux savane, ferme, etc.)** sont rangés par famille dans des caissons à tiroirs derrière la table de travail, personnages, accessoires...
- ❖ **Les boîtes de jeux de société** : contrôler à l'aide de la notice ; vérifier qu'ils sont complets et en bon état. Si OK, coller une étiquette et y inscrire « CT OK » (Contrôle Technique OK), puis scotcher la boîte afin de préserver son contenu.
- ❖ **Les puzzles** : compter les pièces, valider avec étiquette « CT OK », puis scotcher la boîte (ou l'entourer de film alimentaire si puzzle en bois sans boîte, par exemple).
- ❖ **Les circuits** doivent être montés, « CT OK », puis scotcher la boîte carton, emballage ou le conditionner proprement pour son passage en boutique.

Attention : si le circuit n'est pas complet, les rails ou véhicules peuvent quand même être valorisés individuellement (c'est le cas pour les trains ou rails, circuit Carrera, Scalextric, etc.)

- ❖ **Les jouets à piles** sont orientés vers la catégorie Electro (DEEE), et validés par « CT OK ».
- ❖ **Les poupées**, bien peignées, bien habillées, leur mettre une étiquette qui pend autour du cou.
- ❖ **Les grands éléments** type cuisine, poussette pour poupée, etc. sont à vérifier, puis apposer une étiquette (qui colle ou qui pend selon la prise).
- ❖ **Les briques de construction** (Lego, Duplo et Cie) sont à regrouper par famille et doivent être mis en sachet congélation avec un prix au poids, 1€ les 100 grammes
- ❖ **Les petites voitures** : prix générique en boutique (50Cts). Mettre de côté les Burago, Majorettes, Hot Wheels, Lesney (dans l'étagère blanche derrière les tables de tri).
- ❖ **Les jeux de cartes** : sont à recompter et validés par « CT OK ».

3- LE RANGEMENT

Les jouets, une fois triés, valorisés et le prix fixé, **sont rangés dans les caisses transparentes et/ou espaces dédiés** (selon les typologies de jouets), sur les étagères Jouets.

4- LE RÉASSORT

Il faut **piocher dans les étagères Jouets**, en fonction des besoins en boutique.

Les jouets sont conditionnés dans des caisses empilables (dans la mesure du possible) et placés au réassort du CDD en attente de partir vers la boutique.

5- EN BOUTIQUE

En boutique, les **Jouets** sont installés dans l'espace « enfants », en fonction de l'étiquetage des **étagères** (jeux de société, petites voitures, poupées, etc.).

Attention, inutile de « bourrer » un espace.

S'il n'y a plus de place, la caisse de jouets est stockée dans la zone tampon de la boutique, en attente.

6- REJET

Lorsqu'un jouet n'est pas réemployable, il doit être rejeté.

Il faut alors **le déposer dans l'un des 3 bacs prévus à cet effet** (sous les tables de tri du CDD), en fonction de son flux :

- Jeux d'intérieur
- Jeux d'extérieur
- Jeux de société.

Ce **rejet sera pesé par flux** et permettra ainsi (par soustraction) de connaître précisément le taux de réemploi de la catégorie Jouets, par flux.

Une fois pesés, les bacs sont à déposer au niveau de l'espace rejet, à l'entrée du CDD.